



Caractéristiques :

- Miroir routier réglementaire durable
- Rayures noires et blanches conformes à l'arrêté du 21/09/1981
- Matières :
 - Cadre en bois mélèze 3 plis
 - Réflecteur en inox poli garanti 10 ans
- Caractéristiques du bois mélèze :
 - Durable car ne peut pas pourrir
 - Non-polluant car ne nécessite aucun traitement
 - Résistance au feu, aux intempéries, insectes et attaques fongiques
- Miroir incassable, indéformable et inaltérable
- Option antigivre et antibuée :
 - Livré prêt à poser
 - Ne nécessite ni électricité ni intervention d'un génie civil
- Dimensions :
 - H 450 x L 600 mm
 - Ø 600 mm
 - H 600 x L 800 mm
- Distance maximale de l'observateur :
 - 10 mètres
 - 12 mètres
 - 15 mètres
- Fixations incluses pour :
 - Murs
 - Poteaux de 60 à 90 mm de section
- Garantie :
 - Inox poli : 10 ans
 - Dispositif antigivre : 6 ans

Conditions d'utilisation

- Utilisation extérieure uniquement
- Idéales pour les littoraux et hautes montagnes
- A disposer sur voie publique aux intersections et carrefours dangereux ou aux sorties de garage et d'immeubles.

Quels sont les avantages de ce produit ?

- *Miroir durable, imputrescible et non polluant*
- *Résistant aux intempéries, aux insectes, aux attaques fongiques et au feu*
- *Matière innovante et respectueuse de l'environnement*

Conditionnement :

Vendu à l'unité. Fixations pour murs ou poteaux de 60 à 90 mm de section incluses.